

Voici des extraits de ce plan, les commentaires CGT sont en italique:

Le plan d'action triennal de la DRFIP 35 2021-2023 rassemble 51 actions, assorties d'objectifs et d'indicateurs précis, structurées autour de 4 objectifs :

1. rationaliser notre organisation notamment dans le cadre du NRP (...)
2. adapter et moderniser nos méthodes de travail pour conforter ou améliorer nos résultats mieux cibler nos actions en les proportionnant aux enjeux et aux risques ;
3. renforcer le partenariat avec tous nos interlocuteurs et établir des relations de confiance pour alléger nos tâches tout en améliorant la qualité de nos travaux ;
4. optimiser le fonctionnement de la direction et renforcer l'accompagnement des cadres et des agents.

L'Orientation prioritaire n° 1 : Rationaliser notre organisation dans le cadre de la mise en œuvre NRP *est donc rabâchée au moins 20 fois dans le document, dont nous donnons ici quelques extraits:*

- SIP: déssectorisation des missions, rationalisation des secteurs des SIP,
- La création du SPF départemental vise à rationaliser nos organisations,
- La création du SAPF de Redon vise à rationaliser nos organisations,
- Faire évoluer l'organisation des SIE : regroupement / ajustements d'organisation,
- Optimiser le fonctionnement du SDE etc
- Pour l'accueil: le document insiste sur «l'animation du réseau des animateurs» (sic)
- Partenariat: Renforcer le partenariat avec tous nos partenaires (re- sic)

Les abandons de missions sont légions:

- Ex CSP Mieux cibler nos actions en les proportionnant aux enjeux et aux risques, comme pour la rationalisation et l'optimisation *on retrouve cette formule magique de multiples fois dans le document qui se révèle à ce titre une compilation de copiés collés de ce type de formules*

Contrôle interne: Recherches de simplifications et de priorisation des contrôles

Encadrement: Renforcer le dispositif de pilotage de la performance, développer les leviers de responsabilisation des cadres, mutualiser les ressources RH du pôle amendes / encaissement

Objectifs :Faire évoluer nos modes de fonctionnement vers plus de transversalité et de souplesse en mobilisant les services du CER et du CEA.

Destruction du statut : La direction entend s'inscrire dans la démarche de diversification des profils permise par la loi du 6 août 2019 portant transformation de la fonction publique, *traduction: montée en puissance du recrutement de contractuels.*

Travaux immobiliers: «Porter une attention constante aux Conditions de Vie au Travail»*(ça c'est pour faire passer la pilule), et pour le reste:*

- Mettre en place des espaces de travail à distance dans les centres les finances publiques ;
- Prévoir la modularité des espaces afin de s'adapter aux organisations des nouvelles structures ; Prendre en compte la problématique de la téléphonie dans les opérations immobilières (*pools téléphoniques*).
- Diminuer la dépense locative (profiter de la rationalisation du réseau pour rationaliser l'utilisation des surfaces).

Ces éléments sont d'ailleurs à rapprocher des propos ultra rassurants tenus lors des réunions sur les chantiers immobiliers, où vous expliquez systématiquement de pas lésiner sur le nombre de mètres carrés par agents. A la lecture de votre plan triennal, on peut légitimement en douter...